



## Compte Rendu

Un CHSCT s'est tenu le 7 novembre.

Suite à l'incident survenu à la côte vermeille entre 2 contribuables, nous avons rappelé la position de FO en matière de sécurité à la côte vermeille : présence d'un vigile à minima durant les périodes d'échéances de paiement. C'est une période critique pour beaucoup de contribuables qui ont tendance à déverser leur mal-être sur les agents des finances publiques.

Pour les autres CFP, nécessité d'assurer un minimum de sécurité : un accès limité au centre, un décaissement par des convoyeurs, des guichets sécurisés, des alarmes de sécurités, des caméras de vidéosurveillance.

Un siège d'évacuation pour personnes à mobilité réduite a été financé par le CHSCT. Installé à la côte vermeille, les Sauveteurs et Secouristes au Travail du bâtiment ont été formés à son usage. Nous souhaitons pouvoir équiper rapidement le CFP de Lazare Escarguel.

A la demande du DDFIP concernant la possibilité d'effectuer le pilonnage dans des conditions de sécurité suffisante, l'ISST n'a pas pu donner un avis favorable concernant l'amiante.

Les travaux d'amélioration du CFP d'Elne sont toujours en cours, ainsi que l'électrification de la grille d'entrée du CFP de Prades.

Toujours Côte Vermeille, nous avons signalé à la direction que les capteurs de détection de présence de la porte d'entrée des personnels et de la barrière ne réagissaient pas. Du coup celles-ci deviennent dangereuses lorsqu'elles se referment.

La trésorerie de Ceret sera bientôt déplacée dans les locaux du CFP de Ceret.

N'hésitez pas à nous signaler tout problème que vous pourriez rencontrer dans votre travail.

Votre délégation en CHSCT :

Laurence KORSOUGNE

Frédéric FERRER

Martial LACORRE